

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **34 (1900)**

Heft 8

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Août 1900.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.

Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

MOYEN DE REMÉDIER A LA DIMINUTION DES OISEAUX INSECTIVORES

Après avoir parlé de la rareté des oiseaux insectivores et en avoir mentionné les principales causes, il me reste à indiquer les moyens d'y remédier. Je sais que je n'apprendrai rien de nouveau en disant que ce moyen consiste dans la substitution d'abris artificiels aux abris naturels qui font défaut; mais je me permettrai de demander si on a bien observé les conditions indispensables à la réussite du but qu'on s'est proposé? J'en doute. Quoi qu'il en soit, voici les principales:

- 1^o Donner aux abris une profondeur convenable;
- 2^o Donner à l'ouverture des abris un diamètre proportionné au corps de l'oiseau qui doit les habiter.
- 3^o Placer ces abris dans les lieux que les oiseaux habitent de préférence.

La première condition s'impose pour les espèces suivantes, dont j'abrége la liste, pour ne citer que celles qui sont regardées comme utiles: la huppe, le torcol, le gobe-mouches bec-figue, les mésanges, l'étourneau, la sittelle et les pics. Pour toutes ces espèces, il faut des abris de 30 à 50 centimètres de profondeur. - Ces mêmes espèces, et généralement toutes celles qui ont l'habitude de nicher dans des creux naturels, préféreront toujours ceux dont l'ouverture est proportionnée à leur grosseur, et tous les ornithologistes savent que la sittelle la rétrécit encore, en la mastiquant. Il importe donc de ne pas négliger cette seconde condition. Enfin, ces deux conditions remplies, le résultat serait de peu d'importance si on néglige la troisième, la plus nécessaire et le complément des précédentes.

Non, il ne suffit pas, pour attirer ou retenir des oiseaux d'espèces et de mœurs différentes, de placer des abris uniquement dans des jardins ou des vergers; il faut les leur présenter dans les lieux qu'ils fréquentent, parce qu'ils y trouvent leur nourriture, en même temps que leur tranquillité. Ces lieux sont les pâturages, les prairies de montagne pour la huppe, les bosquets et forêts d'essences diverses pour les mésanges, étourneaux, etc., les bois de sapins, même les plus solitaires, pour quelques espèces de pics. - Enfin, je ferai remarquer que plusieurs espèces recherchent les abris plus ou moins obliques, et que pour toutes, l'intérieur ne doit pas être lisse, surtout si on leur donne la profondeur que j'indique et que je crois indispensable, afin que ces oiseaux, qui sont tous plus ou moins grimpeurs, puissent entrer sans secousse dans leurs nids.

Je connais peu les nids artificiels; je ne puis donc en parler en connaissance de cause; mais j'estime que ce qui ressemble le plus au naturel doit toujours avoir la préférence; c'est pourquoi

je pense que ceux en bois, bien confectionnés, et rendus imputrescibles d'après les procédés connus aujourd'hui, doivent prévaloir sur ceux en terre, parce que les premiers sont moins chauds, le bois étant mauvais conducteur de la chaleur, et parce que les oiseaux n'ont pas l'habitude de nicher dans des foyers.

Je n'ignore aucune des objections qu'on ne manquera pas de faire à mes observations, et je sais aussi qu'elles peuvent être sérieuses. Cependant, si on veut arriver à un résultat, on ne doit négliger aucune des conditions de succès.

On objectera, avant tout, les dépenses qu'entraînerait l'achat de ces abris en quantité suffisante; la difficulté de leur installation dans les endroits favorables; la crainte de leur destruction par les dénicheurs, etc. Je comprends toutes ces objections; c'est pourquoi je me permettrai de poser la question suivante, à laquelle je réponds. Quels sont, en fin de compte, les résultats obtenus jusqu'à ce jour en Suisse, depuis l'installation des nids artificiels? Beaucoup de nichées de moineaux, oiseaux plus nuisibles qu'utilitaires; beaucoup moins de nichées d'étourneaux, que la loi protège selon les circonstances; quelques nichées de rouges-queues qu'on peut impunément tuer en France et ailleurs, et enfin de rares nichées de mésanges que les amateurs bruntrutains ne se font guère scrupule de déguster en Octobre. Je comprends qu'un pareil résultat soit décourageant. Mais, une dernière fois, à qui la faute? A nous, et à nous seuls, qui ne pensons qu'à jouir, sans réfléchir que nous ne pouvons jamais refaire ce que nous détruisons. J'abandonne ces observations, qui me sont absolument personnelles, à la méditation des membres de la Société ornithologique fédérale, leur donnant l'assurance que je ne les mentionne qu'à bon escient, et que je suis à leur disposition pour répondre aux objections qu'ils croiront devoir me faire sur une question aussi complexe, et que je n'ai fait qu'effleurer.

I. Ceppi, pharmacien.

UN GENÉVRIER ARBORESCENT

Le genévrier attire rarement sur lui l'attention du forestier, du moins par ses dimensions. Nous le voyons le plus souvent sous la forme d'un buisson de modeste apparence. Si, dans l'intérieur des forêts non parcourues par le bétail, il se présente sous une forme plutôt ramassée, conique, rappelant la forme du cyprès, nous le connaissons le plus souvent, sur les pâturages, comme un buisson largement étalé, dont les branches, garnies d'aiguilles piquantes, sont plus ou moins appliquées sur le sol, et forment ainsi un abri bienvenu pour les jeunes plantes d'épicéa ou de sapin, qui germent sous son couvert. Nous connaissons tel pâturage que la forêt a envahi presque entièrement, après avoir envoyé devant elle les buissons de genévrier en essaims de tirailleurs; le sol le plus nu et le plus ingrat a été de cette façon conquis à une productivité qui ne laisse rien à désirer. Sa forme buissonneuse est en effet la forme ordinaire du genévrier commun.

Son accroissement est d'une lenteur extrême. Son fût est tordu et ne s'allonge que fort peu. Toutefois, il atteint exceptionnellement les dimensions d'un arbre. A l'Exposition universelle de Vienne, en 1873, figuraient des troncs de genévriers, coupés dans la Hongrie, qui mesuraient 30 cm. de diamètre à hauteur de poitrine.

Un genévrier qui dépasse par ses dimensions ses confrères hongrois est celui dont nous donnons ici le dessin. Cet arbre se trouve en dessous du hameau des Plaines, près des Planchettes, dans le district de La Chaux-de-Fonds, à une altitude de 830 m., sur une pente exposée au Nord. Il est



D'après une photographie
de M. A. Pillichody.

situé sur un pâturage presque complètement déboisé de longue date. L'état isolé paraît lui avoir convenu, car il est en pleine prospérité. Ses dimensions sont les suivantes : la hauteur totale est de 9 mètres, le diamètre à hauteur d'homme, 38 à 43 cm. Le tronc proprement dit atteint une longueur de 3 mètres et mesure au milieu 40 centimètres de diamètre. A 3 mètres il se bifurque en deux fortes branches ascendantes, qui forment ensemble une belle couronne arrondie, touffue et vivace.

Cet exemplaire de genévrier mérite bien le nom d'un arbre.

A le voir si vert et si prospère, on peut lui prédire encore de longues années d'existence. Tous les lui souhaitons.

A. Pillichody, inspecteur forestier.

LE CERF DANS LE JURA VAUDOIS ET NEUCHÂTELOIS

(Voir N°s de Mars et Avril 1899.)

Le 19 Juin 1899, quatre cerfs adultes se montrent à plusieurs reprises dans les bois de sapins et de hêtres qui s'étendent entre Frauenkappelen, Mühlberg, Saupen, Neuenegg et Dümplitz (canton de Berne). Ces animaux séjournent pendant 3 ou 4 semaines dans ce coin de pays.

Dans la "Revue" de Sausanne, du 15 Septembre 1899, on lit qu'un cerf a été vu par une femme ramassant du bois mort derrière le lac de Bret, près de Chesobres. Cet animal avait sans doute été chassé dans ces parages par la fusillade de nos troupiers durant les grandes manœuvres.

Le 24 Septembre 1899, la "Feuille d'Avis de Vevey" rapporte que l'on a capturé un magnifique cerf dans les eaux françaises du Léman. Pris, il fut emmené à St.-Gingolph et enfermé dans une écurie. Sans aucun doute, c'est celui vu 8 jours auparavant sur terre vaudoise.

En date du 5 Octobre, on m'écrivait de Eufingue (Argovie) : "Depuis 4 mois séjourne dans nos environs un cerf; serait-ce peut-être l'un de ceux du Parc, qui se serait échappé ?"

A la mi-Octobre, on signale la présence d'un cerf dans les environs du Socle, des Hauts-Seneveys et de Lignières. C'est le même animal, pris d'humeur vagabonde, qui est délogé un beau matin d'une tranchee de la Directe, aux environs de Maxin, et qui s'enfuit dans la direction de Warre.

Au commencement de Février 1900, un cerf est vu dans les forêts de Borgen et de Kallnach (Berne).

(A suivre.)

A. Matthey-Dupra.

SAPINS ET ÉPICÉAS DE FORMES EXTRAORDINAIRES DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

Notre canton a le rare privilège de donner asile, dans ses forêts, à une série de formes extraordinaires et très peu répandues ailleurs, du sapin et de l'épicéa. Nulle part en Europe ces variétés ne se trouvent toutes concentrées sur un si petit territoire, tel qu'est notre beau pays neuchâtelois.

Ce sont les belles forêts de Chaumont qui ont donné naissance au type le plus curieux, à la forme la plus étonnante de notre sapin blanc ou pectiné (*Abies pectinata*). Ce sont les sapins sans branches, découverts en premier lieu par M^r Louis de Coulon en 1878. M^r Moreillon, inspecteur forestier à Orbe, en a donné une description détaillée, après avoir augmenté la collection de quelques trouvailles^(*). Les sapins sans branches de Chaumont et de Buttes - où un exemplaire isolé a été découvert par M^r Biolley, l'Inspecteur forestier du Val-de-Travers - sont les seules variétés de sapin de ce genre connues jusqu'à ce jour.

Ces sapins sans branches se réduisent à une simple baguette, distinctement verticillée, garnie d'aiguilles très longues et très grandes, serrées les unes contre les autres. À chaque verticille on voit les bourgeons des branches latérales, atrophiées, incapables de se développer. Le bourgeon terminal seul éclate et fournit une flèche de 2 à 10 %m., exceptionnellement jusqu'à 20 %m. de longueur. Ses micux développés des 12 exemplaires constatés ont atteint une hauteur de 1^m 70 et 2^m 50, et un âge maximum de 30 et 38 ans. La plupart cependant n'atteignent pas ces dimensions et meurent âgés de 10 ou 15 ans. Car, évidemment, l'absence de toute ramification, et par conséquent l'insuffisance de la foliation, prédisposent ces tiges à l'anémie et ne leur permettent pas de faire vie qui dure. Aussi cette forme curieuse, dont on n'a pas constaté de nouveaux exemplaires depuis nombre d'années, est destinée à disparaître bientôt totalement de notre flore forestière.

Le sapin donne naissance encore à une forme qui peut être considérée, par hypothèse, comme intermédiaire entre la précédente et le sapin normal. C'est le type à ramification rare, connu en botanique comme *lusus virgata*, ou si l'on veut le sapin à fouet (en allemand *Peitschen* ou *Schlangentanne*).

Les branches primaires se développent assez normalement à chaque verticille; mais ensuite, au lieu de se ramifier à leur tour, ces branches primaires mettent une extrême parcimonie à le faire. Elles se contentent en général de former leur pousse terminale et ce n'est que de 5 en 8 ans, par exemple, qu'elles forment une ramille secondaire. Celle-ci est douée des mêmes dispositions et ne s'accroît qu'en longueur, sans se ramifier. Il résulte de cet accroissement anormal une couronne très lâche, munie de longues branches effilées, garnies à leur tour d'aiguilles très longues et larges; par les dimensions extraordinaires de ses aiguilles, ce sapin doit compenser le déficit de feuilles qui résulte de la disposition de ses branches.

Un exemplaire de cette forme *virgata* a été trouvé par M^r Biolley dans les forêts de Flevier. On n'en connaissait jusqu'ici que 3 exemplaires, dont 2 en Alsace et 1 en Bohême.

(A suivre.)

Albert Fellichody, inspecteur forestier.

Mouettes. - Le 10 Juillet au matin, de 6 à 8 heures, on pouvait voir, dans les prés fauchés derrière la gare des Verrières, couvrir entre les monceaux de foin, une quinzaine de mouettes à capuchon brun. - Se fait mérite d'être signalé, vu l'époque de l'année.

A. M.-D.

(*) Voir Rameau de Sapin 1896, N^{os} 8 et 9.